Ecrit par Echo du Mardi le 12 février 2024

APPARTEMENT EN DUPLEX à ORANGE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 12 février 2024



Ecrit par Echo du Mardi le 12 février 2024

Adjugé à 110 000,00 euros

Type de bien : Appartement en duplex
Mise à prix : 58.000,00 € (cinquante-huit mille euros)
Localisation : ORANGE (84)
Adjudication : MARDI 26 MARS 2024 à 10H30
Avocat poursuivant : Maître Lionel FOUQUET

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 12 février 2024



Ecrit par Echo du Mardi le 12 février 2024

A ORANGE (84), 108 rue des Flandres,
Dans un ensemble immobilier
Figurant au cadastre Section AM n° 235 d'une contenance de 2a17ca,
Le lot numéro deux (2) :
Un appartement en duplex au rez-de-chaussée et au premier étage,
Et les 572/1000èmes des parties communes générales.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété reçu le 05/08/2008 aux minutes de Maître Valérie RUIZ-BERNARD, notaire à Jonquières, publié au Service de la Publicité Foncière d'Orange le 11/09/2008, volume
2008P n° 3464

Mise à prix :
58.000,00 € (cinquante-huit mille euros)

VISITE : LE LUNDI 11 MARS 2024 DE 11H A 12H SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, commissaire de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).
L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 26 MARS 2024 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : un appartement de 54,80 m² en duplex aux rez-de-chaussée et premier étage, réalisé dans un immeuble divisé en deux parties comprenant : séjour/cuisine, deux chambres, wc, salle de bains.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est occupé par le propriétaire.
Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

– Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
– Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 22/24.
– Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,
Le 08 février 2024

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 12 février 2024

Lionel FOUQUET